

Documents
1981-2016

Paris Rive Gauche

Consultation d'urbanisme sur le secteur Masséna — Phase 1

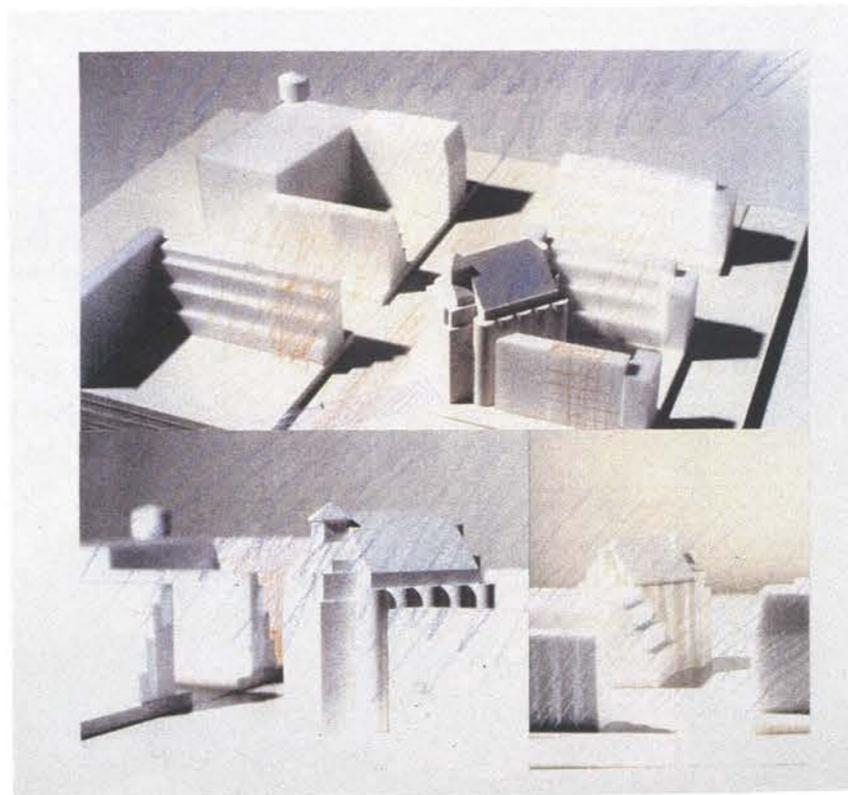
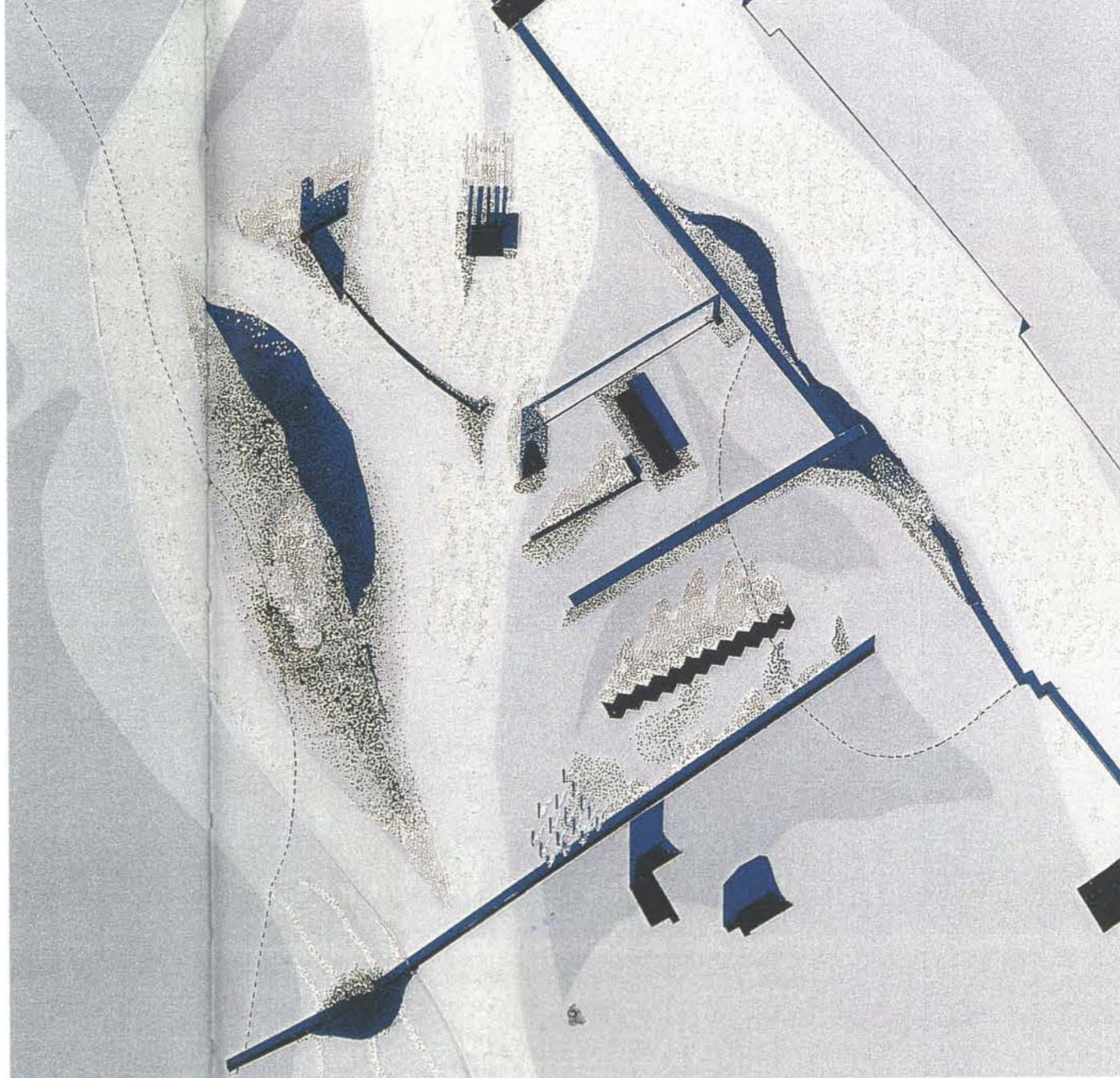
1995 — SEMAPA

Roland Castro & Sophie Denissof, Nicolas Normier et Jean-Marie Hennin avec Anne Foulon et Catherine Tournoux — Christian Devillers avec Michel Corajoud — Olivier Girard et Laurent Israël avec Jacques Coulon — Bernard Huet avec Jacques Wirtz — Rem Koolhaas — Philippe Madec, Pierre David et Alain Dervieux avec Christine Verjus — Christian de Portzamparc avec Thierry Huau — Michel Rémon avec Alfred Peter — Jean-Jacques Treuttel, Jean-Claude Garcias et Jérôme Treuttel avec Anne-Carole Werquin — Denis Valode & Jean Pistre avec Christine Dalnoky et Michel Desvigne — Myrto Vitart & Jean-Marc Ibos avec Louis Benech

142 **Comment concevoir le tissu et le paysage d'une ville dense en laissant ouverte l'évolution d'un projet qui ne sera finalisé que dans vingt ans ? Peut-on substituer à la logique de composition qui avait ordonné les premiers îlots construits de part et d'autre de la Bibliothèque nationale une autre méthode de planification ? Telles sont les questions posées aux équipes invitées à plancher pour cette consultation. Dans une première phase, c'est un principe de développement qui leur est demandé plutôt qu'un plan détaillé.**

S'appuyant sur l'artificialité de la topographie ici préfigurée, Jean-Marc Ibos et Myrto Vitart imaginent les voies perpendiculaires à l'avenue de France comme de longs pontons jusqu'à la Seine ; Denis Valode et Jean Pistre proposent des îlots en U ouverts en de vastes terrasses surplombant le fleuve.

Michel Rémon trace de vastes îlots construits à l'alignement et ménageant des jardins dans lesquels sont implantées des maisons à patio. Rem Koolhaas définit, lui, deux périmètres distincts : côté Seine, un Luna Park accueillant des manifestations exceptionnelles qui évoque ses premières propositions de 1983 pour l'Exposition universelle ; et, côté avenue, un ensemble dense développé à partir de la figure du bloc plutôt que de l'îlot. Philippe Madec, Pierre David et Alain Dervieux assument, eux, une position plus abstraite, autour du concept d'analogon.



De haut en bas,
propositions de :
Philippe Madec,
architecte,
avec Christine Verjus,
paysagiste.

Denis Valode et
Jean Pistre, architectes,
avec Christine Dalnoky
et Michel Desvigne,
paysagistes.

Consultation Tolbiac- Chevaleret

2004 — SEMAPA

l'AUC (François Decoster, Djamel Klouche et Caroline Poulin) avec Catherine Mosbach — Patrick Berger avec Jérôme Mazas — Roland Castro avec Mandragore — FFL (Marylène Ferrand, Jean-Pierre Feugas et Bernard Leroy) avec Kathryn Gustafson — Pierre Gangnet avec Empreinte (lauréat) — Xaveer De Geyter et Michel Desvigne — Philippe Madec avec Acanthe — One Architecture avec Karres + Brands.



240

Cette consultation sur la section sud-ouest de la rue du Chevaleret a pour thèmes généraux les relations transversales et topographiques entre les quartiers préexistants du 13^e arrondissement et l'avenue de France, le devenir de la halle Sernam (dite aussi halle Freyssinet) dont il a déjà été acté que la moitié au moins serait conservée, et les modalités de création d'un jardin.

Tous les projets s'accordent pour implanter les surfaces à bâtir sur la couverture des voies ferrées en partie haute de la rue du Chevaleret (côté avenue de France), et investir la partie basse par un espace public ou un jardin autour de la halle Sernam. Si chacune des équipes insiste pour mettre en valeur l'architecture de la halle et son échelle, trois d'entre elles proposent néanmoins d'en ôter quelques travées, tandis que Pierre Gangnet et Empreinte (lauréats) la divisent latéralement pour supprimer la nef nord sur toute sa longueur.

Maquette d'aménagement du projet lauréat, Pierre Gangnet, architecte et urbaniste et Empreinte, paysagistes.



241

De haut en bas, projets de : One Architecture avec Karres + Brands.

Xaveer De Geyter et Michel Desvigne.

ZAC de nœuds sur la rive gauche

**Le projet de rénovation
du XIII^e arrondissement
a été largement amendé grâce
à la pugnacité des riverains.**

En cette lumineuse fin d'après-midi d'octobre, une télé locale a donné rendez-vous, dans le hall du cinéma MK2 Bibliothèque, aux associations du XIII^e arrondissement piquées d'urbanisme et d'aménagement. Quelques figures locales du milieu associatif sont là, sommées de réagir en direct, et dans l'inconfort, à un échange retransmis sur une petite télé posée à même le sol. Les invités prestigieux, comme Dominique Perrault, l'architecte de la BNF, et Michel Dresch, patron de la Semapa, la société parisienne d'économie mixte en charge de la ZAC Paris-Rive gauche, débattent, eux, en studio. Les associations, prévenues au débotté, ripostent comme elles peuvent. La scène campe le rapport de force établi par les associations locales autour de l'aménagement du quartier : incontournable, mais tenues en lisière. Comme le lâche, face à la caméra, un membre de Tam-Tam : « Il ne faut pas se leurrer, la décision revient toujours aux politiques ! »

Sur la distance pourtant, les associations peuvent se vanter d'avoir planté plus que des banderilles dans cette opération pharaonique, qui voulait ni plus ni moins édifier, dans l'Est parisien, une nouvelle La Défense, via 900 000 m² de bureaux. L'espace s'y prête : la vaste zone (130 hectares) de friches industrielles, coincée entre les voies ferrées d'Austerlitz et la Seine, représente presque 20 % de la surface du XIII^e arrondissement.

Le premier plan d'aménagement de la zone, édifié sous l'ère Tiberi-Toubon en 1991, en est aujourd'hui à sa troisième version. Marc Ambroise-Rendu, à la tête d'Ada 13 (association pour le développement du XIII^e arrondissement), salue le culot de son homologue, Tam-Tam, l'autre acteur de poids, ainsi que de son chef, Fabrice Piault, que certains rattachent « à un courant de pensée un peu trotskiste, prompt à contester les projets ». C'est Tam-Tam qui va faire casser par le tribunal administratif la première version du plan de la ZAC, pour vice de forme. Aux orties donc le « concept mégalo-manique », qui voulait dresser une haie de sièges sociaux au bord d'une avenue triomphale. « Pensez, soupire Marc Ambroise-Rendu, on l'a baptisée avenue de France, on pensait que cela ferait vendre, et on est même allé chercher l'architecte des pistes de Roissy ! »

Les auteurs du rapport d'enquête publique suggèrent alors l'institution d'un comité permanent de concertation, condition au feu vert donné à la seconde version du projet. Adopté en 1996, il met en selle une douzaine d'associations auxquelles s'ajoutent les trois comités de quartier à cheval sur la ZAC. Un pot-pourri d'individualités, de collectifs de locataires arc-boutés sur leur

microquartier, d'antennes locales de poids associatifs, comme AUT 13, une émanation de la Fnaut (Fédération nationale des usagers des transports).

Et leur combat paye. Si au final, la ZAC compte moins de bureaux, plus de logements, des espaces verts et des services publics, c'est pour partie grâce à eux. À leur actif également, le sauvetage du patrimoine industriel. Les Grands Moulins de Paris, la Halle aux farines, le bâtiment de la Sudac ou les Frigos. Lors de la dernière Nuit blanche, les flâneurs pouvaient découvrir un étrange quartier flanqué d'immeubles aux formes improbables, aux couleurs inattendues, entrelardés de palissades, de grues en surplomb, de jardins à demi enclavés.

Gare au buffet !

À côté de ces succès indiscutables, d'autres dossiers font polémique. Ainsi, le buffet de la gare d'Austerlitz. Lieu de convivialité pour les uns, c'est un obstacle sur lequel butte la circulation au sortir du pont Charles-de-Gaulle, affirment d'autres riverains. Les associations ne sont pas d'accord non plus sur l'implantation du nouveau TGI (tribunal de grande instance). Certaines préfèrent son exil à Masséna – ce que souhaite la mairie de Paris –, tandis que d'autres optent pour un emplacement plus central, du côté de Tolbiac – une position défendue aussi par l'État. « La concertation s'épuise un peu, note Francis Combrouze, adjoint au maire du XIII^e. Mais c'est vrai qu'en ce moment, il n'y a pas d'émoi particulier. Le soufflé est retombé. » De fait, comme l'explique Yann Renaud, qui anime le comité permanent de concertation : « On est passé d'un urbanisme d'aménagement, piloté par les ingénieurs, à un urbanisme d'usage et de fonctionnement, où le choix est délégué aux politiques après concertation avec les usagers. » Et où revient sans cesse la question centrale : comment créer une vraie vie de quartier, en mélangeant les populations – étudiants, travailleurs, riverains – et en maintenant des liens entre l'ancien quartier et le nouveau.

Retour au MK2 Bibliothèque. Cet après-midi, juste avant l'émission télé, le comité de concertation avait tenu sa réunion mensuelle. Au menu, une visite guidée des quais de Docks en Seine, les anciens magasins généraux, où doit être érigée la Cité de la mode et du design. Dans le sous-sol du MK2, un mur bétonné longe les voies ferrées. Il sépare les salles de projection enterrées du trafic ferroviaire. Fabrice Piault, de l'association Tam-Tam, a rêvé un temps d'un mur de verre. Trop compliqué, le projet a été abandonné. Sur le trottoir du MK2, en bordure de l'avenue de France, le regard embrasse une perspective immense, baignée par le soleil couchant, en surplomb des voies. À consommer sans modération, avant que la dalle, puis des immeubles ne viennent recouvrir le site et fermer la vue. De nouveaux projets et autant de batailles en perspective pour les associations.

Catherine Mausson

Octobre 2007
À Paris pour le « Grenelle de l'environnement », Michael Bloomberg, alors maire de New York, visite Paris Rive Gauche et la passerelle Simone-de-Beauvoir avec le maire de Paris, Bertrand Delanoë, Anne Hidalgo, première adjointe au maire de Paris et Jérôme Coumet, maire du 13^e arrondissement.

2007

Consultation Austerlitz-Gare

2005-2007 — SEMAPA ; GARES ET CONNECTIONS
Ateliers 234 — Jean-Marie Duthilleul (Arep), Jean Nouvel (AJN) et Michel Desvigne (lauréats) —
Claus en Kaan et Jean-Pierre Pranlas-Descours — Bernard Tschumi urbanistes architectes (BtuA)



Plan-masse du secteur Austerlitz, projet lauréat, Jean-Marie Duthilleul (Arep), Jean Nouvel (AJN) et Michel Desvigne.

Entre 2005 et 2007, l'avancement du quartier Paris Rive Gauche et le rééquilibrage prévu des voies parisiennes de TGV au profit de la gare d'Austerlitz conduisent la Semapa et la SNCF à envisager la restructuration du secteur. Outre l'amélioration des flux et des liaisons fonctionnelles de la gare, il s'agit de développer sur cette emprise de 12,8 hectares près de 60 000 m² de bureaux et de commerces et une centaine de logements.

À l'échelle urbaine, la gare d'Austerlitz souffre alors d'une étrange condition d'insularité : située en avant-poste du redéploiement des polarités du Sud-Est parisien, elle en est totalement coupée. Masquée par le bâtiment Valhubert récemment reconverti en bureaux par la Sorif (Jean-Jacques Ory, architecte),

la gare est à peine visible et peu mise en perspective depuis l'espace public. Bien que située en articulation entre les deux grands tracés classiques de l'hôpital de la Salpêtrière (Louis Le Vau, 1654) et du jardin des Plantes (André Thouin, 1770), elle ne dispose pas de parvis et ne bénéficie d'aucun recul. Encaissée d'une dizaine de mètres par rapport au nouveau quartier conquis au-dessus de son réseau ferroviaire, elle est topographiquement isolée de l'avenue Pierre-Mendès-France qui la borde au sud-est. Enfin, coiffée d'une verrière à charpente métallique de type Polonceau, transpercée par le viaduc du métro et partiellement occupée par une spectaculaire rampe de taxi, sa grande halle est peu mise en valeur.

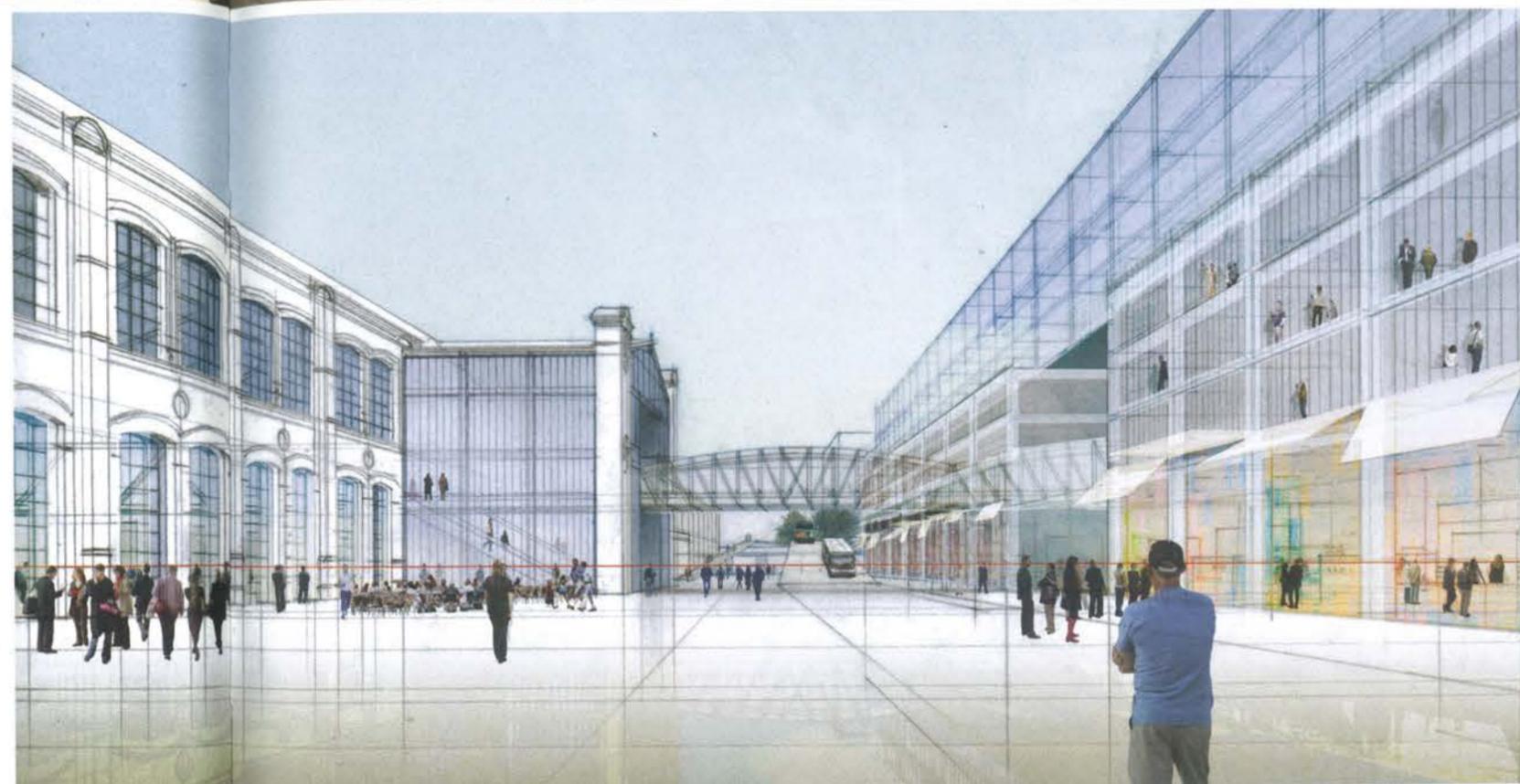


Ci-dessus, de gauche à droite, propositions de : Claus en Kaan et Jean-Pierre Pranlas-Descours.

Ci-contre : proposition de Jean-Marie Duthilleul (Arep), Jean Nouvel (AJN) et Michel Desvigne, projet lauréat.

Ateliers 234.

Bernard Tschumi urbanistes architectes (BTuA).

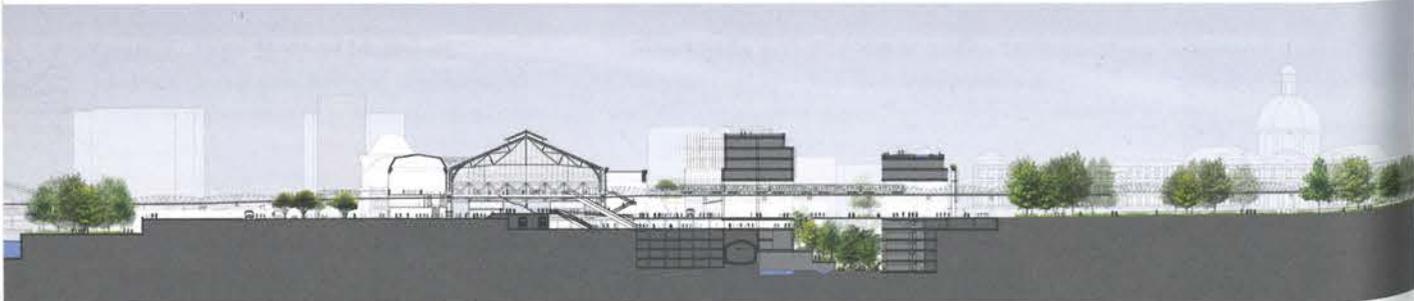
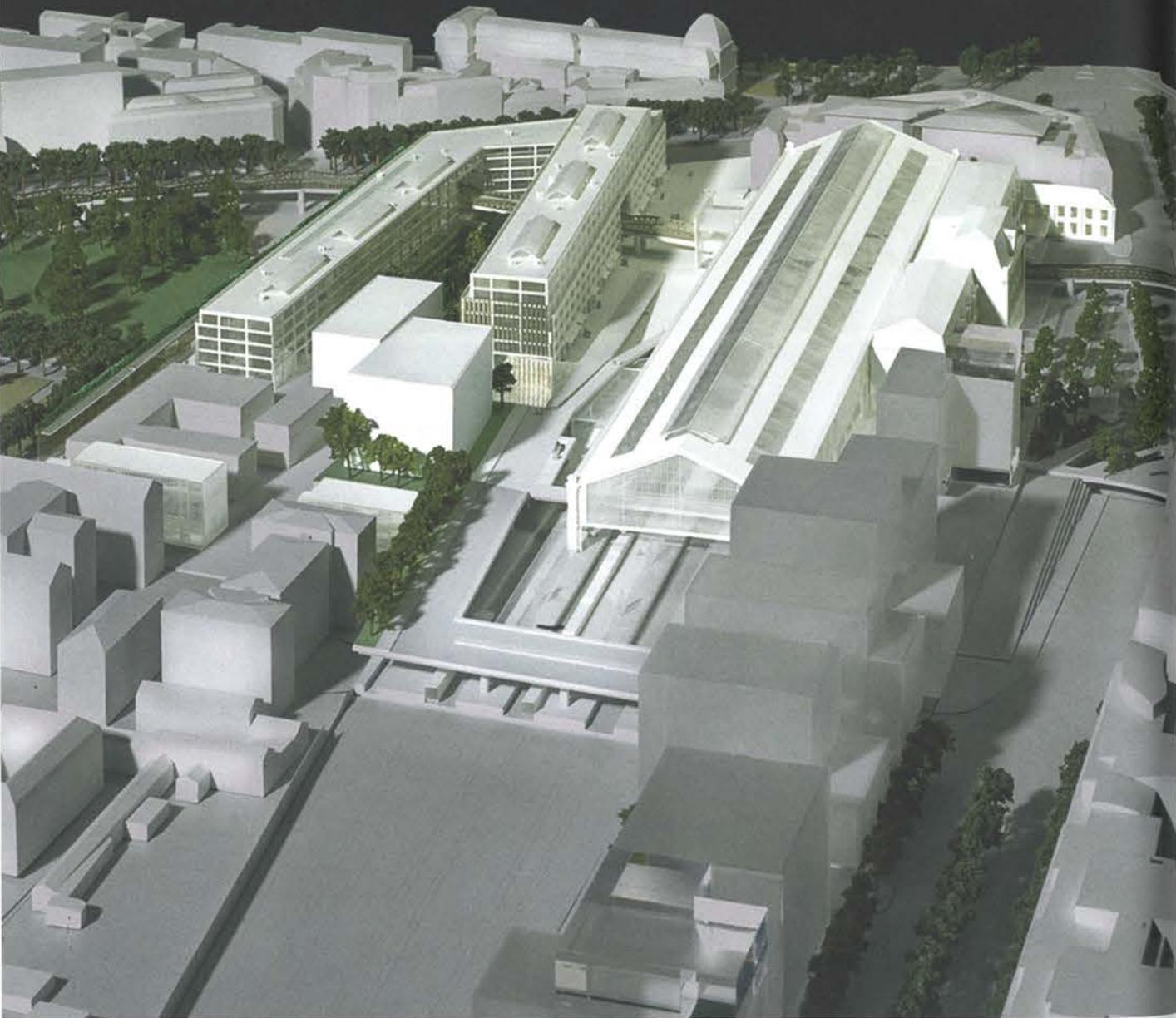


Le projet lauréat de Jean-Marie Duthilleul (Arep), Jean Nouvel (AJN) et Michel Desvigne inscrit clairement la gare dans une logique de grande composition, qui entend « réconcilier » le tracé de la Salpêtrière avec la géométrie biaise du tissu viaire alentour et ménager des perspectives, entre la ville haute neuve et la ville basse historique. La majeure partie du programme est inscrite dans un grand îlot-bloc dont le plan en U évasé réunit les principales directions du site. Ses deux branches se déploient de part et d'autre d'une cour plantée délimitant deux nouveaux espaces publics : au nord, un parvis consacré à la gare ; au sud, une vaste prairie qui absorbera le square Marie-Curie, afin de rétablir la perspective frontale imaginée par Louis Le Vau au XVII^e siècle pour la Salpêtrière. La halle de la gare est entièrement évidée, de façon à mettre en scène sa traversée par le métro aérien.

À l'inverse, le projet des Ateliers 234 investit le volume de la halle, tant pour régler l'ensemble des connexions altimétriques que pour loger le programme tertiaire, commercial et culturel. Une option de densification qui permet de proposer alentour davantage de logements que le programme n'en prévoyait.

Claus en Kaan et Jean-Pierre Pranlas-Descours proposent eux d'évider entièrement le volume de la halle pour en faire une « place publique couverte » à l'échelle de la métropole et placent la quasi-totalité du programme tertiaire dans un grand bâtiment linéaire qui dédouble la façade sud de la gare.

Fasciné, semble-t-il, par le télescopage entre le viaduc du métro aérien et la grande halle, Bernard Tschumi choisit de reconduire le dispositif en plaçant l'ensemble du programme dans un bâtiment unique, qui donne l'illusion de transpercer la gare depuis le boulevard de l'Hôpital pour se prolonger vers le pont Charles-de-Gaulle.



Texte d'intentions remis à la Semapa pour la consultation Austerlitz-Gare, 2007.

Entre 2005 et 2008, Arep (Aménagement, Recherche, Pôle d'échanges) s'associe aux Ateliers Jean Nouvel et au paysagiste Michel Desvigne pour la consultation Austerlitz Gare. Filiale de maîtrise d'œuvre de la SNCF créée en 1997 par les architectes et ingénieurs polytechniciens Jean-Marie Duthilleul et Étienne Tricaud, Arep est d'ores et déjà responsable de la conception des infrastructures constituant la couverture des volumes ferroviaires au droit des quais. Michel Desvigne a quant à lui livré en 1998 le square James-Joyce, un des premiers espaces publics du quartier. Dans sa note d'intention pour le réaménagement du site d'Austerlitz, l'équipe souligne la particularité topographique de la gare (entre ville haute neuve et ville basse historique) et articule les enjeux liés aux flux des voyageurs à des questions d'architecture et de paysage. SN

Berenice pour le commerce et la ville

AREP Jean-Marie Duthilleul, AJN Jean Nouvel, architectes urbanistes et Michel Desvigne Paysagiste

Un site exceptionnel

L'aménagement du lieu se fonde sur la spécificité du site et son essence parisienne particulière avec l'articulation entre une ville haute neuve créée au-dessus du plateau ferroviaire et une ville basse historique en relation avec le centre de Paris.

À cet emplacement exceptionnel doit répondre un projet exceptionnel, un lieu de résolution des apparents paradoxes de ce territoire. Un lieu d'articulation entre la ville neuve et la ville historique, entre les grandes entités de la gare, de l'hôpital, du jardin des Plantes et le tissu conjonctif de la ville, entre le mouvement et le non-mouvement, entre le contemporain et les marques de l'histoire.

Le futur aménagement se doit de présenter un projet dont la lecture première peut se faire à grande échelle au regard du vaste site à investir. Mais cette composition doit aussi pouvoir s'enrichir d'espaces dont les échelles accueillent avec simplicité la complexité et la multiplicité des usages actuels ou à venir (voyages grandes lignes et migrations de la vie quotidienne, rencontres, réunions et congrès, commerces, restauration et cafés, activités de quartier) grâce à une desserte de transports en commun importante : RER C, lignes 5 et 10 du métro, mobilier, bus, TER, trains grandes lignes et trains à grande vitesse dans un futur proche.

Le pôle d'échanges

Ce constat conduit à organiser les espaces piétons de la gare suivant un plan en croix qui s'appuie sur une grande halle réinvestie et un quai transversal réinventé. À cette fin, la grande halle est complètement libérée de toutes les constructions existantes et les façades intérieures sont restaurées. Le métro aérien se dévoile alors. Il est mis en valeur et protégé par deux façades en verre pare-feu.

Au centre de la grande halle, entre le métro aérien et les quais, un espace majeur apparaît, tous les transports du site vont y converger : la grande halle devient le niveau de référence de transit des voyageurs.

La couverture des quais, quand elle n'est pas constituée d'une dalle lourde portant

immeubles ou espaces publics, est réalisée par le prolongement des couvertures latérales vitrées du quai transversal, assurant ainsi une continuité spatiale et formelle du cheminement des voyageurs. Enfin, un jeu de rampes, de ponts et de passerelles relie cette « ville haute » aux quais de la Seine, au pont Charles-de-Gaulle et à la cour de la gare.

Au sud, un îlot parisien hors du commun

Afin de mettre à jour certains bâtiments historiques de Paris comme l'hôpital de la Salpêtrière, un aménagement pourrait un jour être envisagé de part et d'autre de la grille de l'hôpital, pour créer une vaste esplanade, ouverte et ordonnancée qui constituerait à la fois un espace de représentation et un lieu de vie quotidien. Sans préjuger de ce qui adviendra sur cette esplanade, ce projet propose de mettre en place dans le bâti les fondements d'une composition durable, ordonnée, respectueuse de la trame de la Salpêtrière, de sa grande échelle horizontale comme de son gabarit mesuré.

Une nouvelle façade prend place, du pavillon nord de la façade de l'hôpital au boulevard, composant une grande équerre de 220 m de côté environ. Les bâtiments sont limités à R+4, les terrasses ponctuées de quelques kiosques, comme un écho à l'épannelage et à la silhouette de la façade historique. La façade ainsi créée, parallèle à celle de la grande halle actuelle, se situe exactement à l'emplacement du long pan sud de la première gare d'Austerlitz.

Cette composition qui intègre en porche le passage du métro aérien annonce dès l'esplanade de la Salpêtrière la nouvelle gare d'Austerlitz, à la fois espace contemporain d'échanges et de services, et espace d'urbanité qui prolonge l'histoire du quartier.

Figures paysagères

En venant du nord vers le sud, le site de la gare d'Austerlitz transformé s'organise autour de quatre figures paysagères singulières : la cour de l'embarcadère d'Orléans, la coulée verte au sud des voies, le jardin des profondeurs et enfin l'esplanade de la Salpêtrière.

Consultation Austerlitz-Gare, maquette et coupe transversale du projet lauréat, Jean-Marie Duthilleul (Arep), Jean Nouvel (AJN) et Michel Desvigne, 2007.

Au sud des voies, la coulée verte, un imposant continuum végétal, longe et surplombe les voies sur leur côté sud. Cette structure à l'image naturaliste correspond à la ville haute. Le cours d'Austerlitz au sud de la halle restaurée, en contrebas, est un espace minéral qui ne prolonge pas la coulée verte. Il existe au contraire un contraste entre ces deux entités et une lisibilité évidente des deux strates haute et basse.

Le jardin des profondeurs a une taille qui évoque celui de la grande bibliothèque. Sa topographie est organisée en grands gradins, suivant les étages du bâtiment, exposés face au sud.

Un territoire plurifonctionnel

En ce lieu d'exception, un programme particulier doit trouver sa place. En complément des bureaux, cet aménagement offre un ensemble hôtelier type « hôtel resort » complété d'espaces de commerces et de restaurants, piscines et centres de remise en forme, et d'un espace de congrès et centre d'affaires qui se prolonge jusqu'aux espaces majeurs de la grande halle. Cet îlot accueille enfin un théâtre, ainsi que les services de la gare aux niveaux 0 et -1 le long du quai transversal.

Tous ces lieux jouissent du contact avec le jardin intérieur et bénéficient d'une adresse claire et prestigieuse : côté sud, sur l'esplanade (ou la rue) de la Salpêtrière, côté ouest sur le boulevard de l'Hôpital, côté nord, sur ce que nous proposons de nommer « le cours d'Austerlitz ». Ce cours d'Austerlitz est un espace tout en profondeur qui prend naturellement place entre la façade sud restaurée de la halle et le nouvel îlot, qui prolonge la promenade haute (la « coulée verte ») vers l'ouest jusqu'au boulevard de l'Hôpital et au jardin des Plantes.

Tout autour de l'îlot, les rez-de-chaussée s'animent de restaurants qui ouvrent leurs terrasses, au sud, sur l'esplanade de la Salpêtrière, équipements de quartier (poste, crèche...), commerces, notamment le long du boulevard de l'Hôpital et du cours d'Austerlitz. Ces commerces, qui peuvent fonctionner aussi bien avec la gare qu'avec le quartier, prolongent le dispositif amorcé dans la grande halle, notamment sur son côté sud le long du cours d'Austerlitz.

Le projet propose la création d'un lieu unique dans Paris, élément à part entière du nouveau quartier en devenir, transition entre la ville haute neuve et la ville basse historique. Ce lieu répond à la vocation de transport du site et organise les différents éléments d'un programme riche et complexe (bureaux, hôtels, commerces, centre d'affaires, théâtre, logements). Et ce à travers la création et la mise en valeur de nouveaux espaces publics ouverts sur la ville, le cours de Seine, la gare d'Austerlitz, le jardin Marie-Curie, et d'espaces originaux et uniques comme la grande halle d'Austerlitz ou le jardin intérieur qui assurent l'articulation et l'identité d'un programme riche et complexe.

AREP Jean-Marie Duthilleul,

AJN Jean Nouvel, architectes urbanistes,

Michel Desvigne, paysagiste

2008
Livraison de l'avenue Pierre-Mendès-France dans sa totalité

29 mars 2008
À l'issue du scrutin des 9 et 16 mars, Jérôme Coumet est réélu maire du 13^e arrondissement et devient président de la SEMAPA le 15 mai 2008.

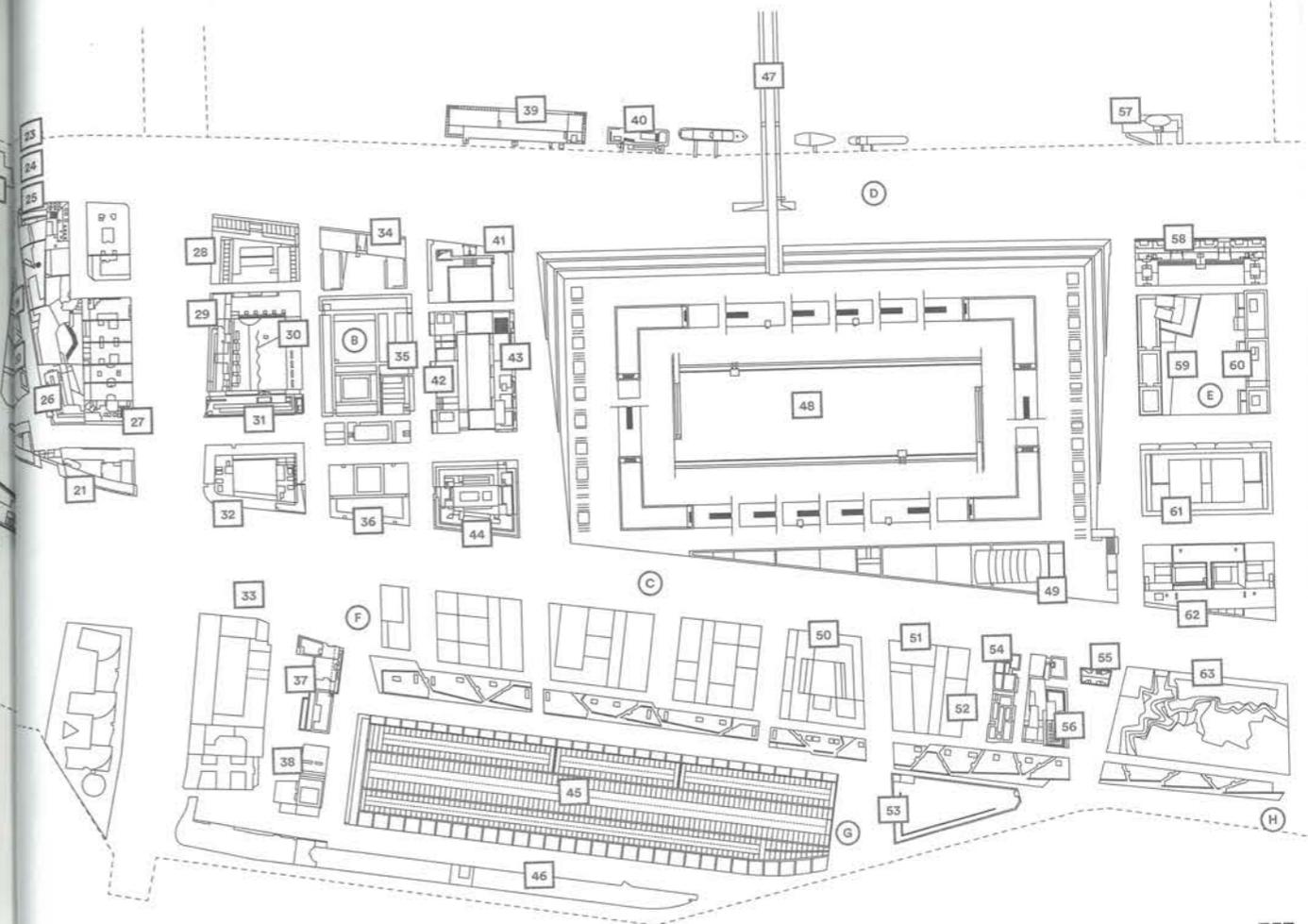
21 mars 2008
À l'issue du scrutin des 9 et 16 mars, Bertrand Delanoë est réélu maire de Paris.

12 février 2008
Inauguration de *La Danse de la fontaine émergente*. Cette œuvre du plasticien franco-chinois Chen Zhen évoque un dragon dont le corps semble émerger à plusieurs reprises du sol de la place Augusta-Holmes.

Paris Rive Gauche, projets et réalisations

Semapa, aménageur, octobre 2016

- | | | | |
|--|---|---|--|
| 1 Bureaux
Jean-Jacques Ory, arch.;
Sorif, M.O.; 2003 | 7 Le Monde (siège)
Snahetta, arch.; Le Monde,
M.O. Redman A.M.O.; [2018] | 15 Bureaux
Wilmette et associés, SA
d'Architecture, arch.; Meunier
promotion, M.O.; 2005 | 23 11 logements
(réhabilitation)
Brunstein & Seguin,
Rivp, M.O.; 2008 |
| 2 Rénovation de la gare
d'Austerlitz
AREP, arch.; SNCF-Gares et
Connexions, M.O.; [2020] | 8 124 logements intermédiaires
et sociaux et résidence
pour étudiants
Tank, arch.; Élogie, M.O.;
[2021] | 16 Bureaux et logements
étudiants
Olivier-Clément Cacoub,
arch.; Meunier promotion,
M.O.; 2005 | 24 9 logements
(réhabilitation)
Gaëtan Le Penhuel, arch.;
Rivp, M.O.; 2005 |
| 3 Bureaux, hôtel, commerces
Dietmar Feichtinger
(mandataire), Zundel &
Cristea, Inspace, Henke
Schreieck, TVK Architectes,
arch.; Kaufman & Broad,
M.O.; [2021]
Jean-Michel Wilmette, arch.
d'intérieur;
Altarea Cogedim, Indigo,
investisseurs; [2021]
(Parking), Indigo, M.O.; [2021] | 9 Bureaux
Atelier Quatre Plus, arch.;
Caisse des dépôts, M.O.;
2003 | 17 Bureaux
Christlan de Portzamparc,
arch.; Kaufman & Broad,
M.O.; [2018] | 25 21 logements en accession
(réhabilitation)
Karin Leopold, François
Fauconnet, arch.; SEMAPA,
M.O.; 2008 |
| 4 Marquise monumentale
de la gare d'Austerlitz
AREP et Jean Nouvel arch.;
SNCF-Gares et Connexions,
M.O.; [2017] | 10 Bureaux
Atelier 2/3/4, arch.; Cogedim,
M.O.; [2018] | 18 87 logements sociaux
Bernard Bühler, arch.; ICF -
La Sablière, M.O.; [2016] | 26 Résidence hôtelière SNCF
Thierry Van de Wyngaert,
arch.; Espaces ferroviaires,
M.O.; 2010 |
| 5 Les Docks - Cité de la Mode
et du Design
Design, commerces et loisirs
Jakob + MacFarlane, arch.;
Tertial-Icade-G3a, M.O.; 2008 | 11 Les douanes
Ports de Paris
M.O.; 2013 | 19 116 logements sociaux,
crèche de 45 berceaux
Ignacio, arch.; ICF -
La Sablière, M.O.; [2018] | 27 27 logements
Richard Sempau-Roca, arch.;
Freha, M.O.; 2011 |
| 6 Bureaux
Christian Hauvette, arch.
avec James Turell (concepteur
lumière);
Caisse des dépôts, M.O.;
2003 | 12 Bureaux
Jean-François Jodry et Robert
Turner, arch.; Capital &
Continental - CGI, M.O.; 2003 | 20 65 logements sociaux,
46 logements intermédiaires
Périphériques, arch.; ICF -
La Sablière, M.O.; [2018] | 28 81 logements intermédiaires
Jacques Ripault et Denise
Duhart, arch.; Rivp, M.O.;
1996 |
| | 13 Bureaux
Antonini & Darmon, arch.;
Vinci, M.O.; [2018] | 21 Bureaux
Valode et Pistre, arch.; BNP
Paribas Immobilier, M.O.;
2002 | 29 46 logements sociaux
Acaur, arch.; Sagi, M.O.; 1996 |
| | 14 La Batellerie
Bureaux; Agence
Jean-Baptiste
Lacoudre, arch.;
Ports de Paris, M.O.;
2011 | 22 Bureaux
Brenac & Gonzalez, arch.;
Vinci, M.O.; [2016] | 30 52 logements intermédiaires
et école de 12 classes
Barthélémy-Griffo architectes,
arch.; Rivp, M.O.; 1996 |



Jardins publics et espaces paysagers

- | |
|--|
| A Avenue
Pierre-Mendès-France
Patrick Céleste, arch.;
Semapa, M.O.; 2004 |
| B Jardin James-Joyce
Michel Desvigne, paysagiste;
Ville de Paris M.O.; 1998 |
| C Avenue de France
Paul Andreu et Jean-Michel
Wilmette, arch., Semapa,
M.O.; 2001 |
| D Allée Arthur-Rimbaud
François Gréther, arch. et
Jacqueline Osty, paysagiste;
Semapa, M.O.; 1997 |
| E Jardin Georges-Duhamel
Paul Brichet paysagiste; Ville
de Paris, M.O.; 1998 |
| F Esplanade
DVVD et MOM, arch.;
Semapa, M.O.; [2019] |
| G Cours Freyssinet et jardins
MOM arch., D'ici là, paysa-
gistes; Semapa M.O.; [2017] |
| H Promenade
Claude-Levi-Strauss
Pierre Gangnet, arch.,
Empreinte paysagistes;
Semapa, M.O.;
[2013/2017/2022/2025] |

- | | | |
|--|--|--|
| 39 Piscine Joséphine-Baker
Atelier Sequana, arch.; Ville
de Paris, M.O.; 2006 | 47 Passerelle piétonne
Simone-de-Beauvoir
Feichtinger Architectes,
arch. et RFR ingénieurs;
Ville de Paris, M.O.; 2006 | 55 La Guinguette
Randja, arch.; Semapa, M.O.;
[2017] |
| 40 Petit Bain,
équipement culturel
Encore Heureux, arch.;
Guinguette Pirate, M.O.; 2011 | 48 Bibliothèque nationale de
France, François Mitterrand
Dominique Perrault, arch.;
Mission interministérielle
des Grands Travaux,
E.P. de la Bibliothèque
de France, M.O.; 1995 | 56 75 logements sociaux
SOA Architectes, Paris
Habitat, M.O.; [2017] |
| 41 76 logements sociaux
Pierre Gangnet, arch.;
Sgim, M.O.; 1996 | 49 Complexe
cinématographique
Wilmette et associés, Frédéric
Namur, arch.; MK2, M.O.; 2003 | 57 Restaurant universitaire
Fiahault Chenet, arch.;
Crous, M.O.; 2015 |
| 42 107 logements sociaux
Buff associés, arch.;
Paris Habitat, M.O.; 1996 | 50 Bureaux
Marc Mimram, arch.; Icade
promotion, M.O.; [2018] | 58 81 logements intermédiaires
Philippe Gazeau, arch.;
Immobilière 3F, M.O.; 1997 |
| 43 125 logements en
accession
Atelier d'architecture
Franck Hammoutène, arch.;
Siemp, M.O.; 2000 | 51 84 logements en accession
Lambert Lénack, arch.;
Vinci Immobilier, M.O.; [2018] | 59 93 logements intermédiaires
et crèche
Architectures Francis Soler,
arch.; Rivp, M.O.; 1997 |
| 44 Bureaux
G. Thin et Cianfaglione-
Gravereux, arch.; Cancava,
M.O.; 1998 | 52 79 logements en accession
Fabrice Dusapin, arch.;
Sopic, M.O.; [2018] | 60 95 logements sociaux
Brunet Saunier Architecture,
arch.; La Sablière, M.O.; 1997 |
| 45 STATION F (Halle Freyssinet)
Jean-Michel Wilmette, arch.;
SDECN (Xavier Niel), M.O.,
Redman, A.M.O.; [2016] | 53 Gymnase Charcot
Odile et Guzy, arch.;
Semapa, M.O.; [2018] | 61 Bureaux
Arte Charpentier, arch.;
Meunier promotion, M.O.;
2001 |
| 46 Réhabilitation des « alvéoles
du MINEFI » en commerces
et activités
Croixmariebourdon Arch.;
Semapa, M.O.; [2018] | 54 75 logements sociaux
Harari architectes,
Immobilière 3F, M.O.; [2017] | 62 Bureaux
Dusapin & Leclercq, arch.;
Sorif, M.O.; 2001 |
| | | 63 Bureaux et 70 logements
en accession
Rudy Ricciotti Architecte;
Nexity et SFL, M.O.; 2013 |